



Toujours plus solidaires

Depuis le second semestre 2019, nos collectivités locales font face à une augmentation régulière des coûts de construction et d'entretien de leur patrimoine : écoles, équipements sportifs et autres bâtiments communaux. Depuis l'an dernier, ce phénomène, par le ralentissement des approvisionnements dû à la crise sanitaire provoqué par la Covid, n'a fait que s'amplifier.

Cette situation, conjuguée à la guerre en Ukraine, au retour de l'inflation et à l'assèchement des recettes de notre collectivité, nous a conduit, comme de très nombreuses autres communes, à décider une augmentation des taux de taxe sur le foncier bâti. Contenue à seulement 4 %, celle-ci participera à la consolidation des recettes de la commune et permettra de maintenir l'ensemble des services à la population, sans en dégrader un seul et en renforçant ou en développant ceux qui doivent l'être (comme par exemple le tarif à 1 € au restaurant scolaire pour les tranches de quotient les plus basses), afin de répondre aux besoins de tous. Cette politique du maintien de nos efforts de solidarité, c'est aussi celle de la conduite d'investissements nécessaires pour l'avenir : multi-accueil, nouvelle salle de sport, nouvelle école entre-autres.

C'est pour continuer d'agir au service de tous que nous avons fait ce choix.

Bon été à tous.

Pour le groupe majoritaire, Christine Siquin.